

Le dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée

Découvrez l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) qui propose une nouvelle approche innovante en matière d'emploi et d'insertion sociale.

Le projet TZCLD a pour but de rendre effectif le droit d'obtenir un emploi énoncé par la Constitution française :

L'objectif de cette expérimentation est donc de **permettre le retour à l'emploi pour celles et ceux qui en sont le plus éloignés**, soit de façon « classique », soit par la création d'emplois supplémentaires dans le quartier concerné par cette expérimentation, le quartier Axe Majeur – Horloge.

A Cergy, l'expérimentation [Territoires zéro chômeur de longue durée](#) (TZCLD) a été officiellement lancée en mai 2024 suite à la signature officielle de ses différents partenaires : l'[association ETCLD](#), la [Préfecture du Val-d'Oise](#), [France Travail](#), et le [Département du Val-d'Oise](#) et l'association CESIL.

Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi

Préambule de la Constitution de 1946

Lutter contre le chômage de longue durée

Le projet [Territoires zéro chômeur de longue durée](#) souhaite démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée. Pour cela, la démarche repose sur trois grands principes :

- **Proposer un emploi à durée indéterminée** à toutes les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, sur un territoire précis, adapté à leurs savoir-faire, à un temps

choisi et sans sélection.

- **Redéployer les sommes** allouées à l'indemnisation des demandeurs d'emploi vers le co-financement d'Entreprises à But d'Emploi (association, entreprise classique, coopérative...) qui proposeront des CDI sur des activités répondant à des besoins non satisfaits.
- **Développer des activités** qui n'existaient pas sur le territoire, non-concurrentielles avec le tissu économique local et portant un intérêt général manifeste.

Pour rejoindre le projet TZCLD à Cergy et soutenir l'entreprise à but d'emploi qui embauchera, sur la base d'un Smic en CDI et sans sélection, des personnes au chômage depuis plus d'un an (ou plus de 6 mois pour les moins de 26 ans), le collectif a besoin des Cergyssoises et Cergyssois concernés par ce projet.

Pour le rejoindre, c'est simple : envoyez un courrier à zerochomeur.cergy@laposte.net

Les acteurs de l'expérimentation TZCLD à Cergy

Le Comité Local pour l'Emploi

Afin d'assurer la gouvernance et le pilotage de ce projet, Cergy a créé en mars 2019 son **Comité Local pour l'Emploi**. Cette instance est composée :

- de représentants d'**institutions publiques** (État, ville de Cergy, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, département du Val d'Oise) ;
- de **partenaires institutionnels** (France Travail, ETZCLD) ;
- de **partenaires associatifs** (dont Le Maillon, Quelle terre demain ?, Secours Catholique, UNAFAM) ;
- **d'acteurs de l'emploi** (PLIE, Mission locale) ;
- **d'acteurs économiques** (dont Structures d'Insertion par l'Activité Économique)
- et d'habitants.

Cesil, première Entreprise à but d'emploi (EBE) du territoire

L'habilitation TZCLD puis le conventionnement ont permis le lancement de la **première Entreprise à but d'emploi** (EBE) du territoire, baptisée [Cesil](#) (Cergy entreprise solidaire innovante locale).

Ouverte le 10 juin 2024 par l'embauche de 10 personnes en CDI, l'EBE compte maintenant 27 personnes, dont 24 issues de la privation durable d'emploi.

Les locaux de [Cesil](#) se répartissent aujourd'hui entre la Lanterne et une cellule commerciale située **9, place du Marché** (quartier Horloge) ouvert au public le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 17h.

Ses missions participent quotidiennement à des activités essentielles pour le territoire (mais non concurrentielles), centrées sur la transition écologique telles que la recyclerie, la conciergerie et autres activités vertes.

À terme, l'objectif visé sur le territoire est la **sortie de la privation durable d'emploi pour 516 personnes** (dont 185 en EBE et 331 hors EBE).

Les étapes de l'expérimentation à Cergy

Mai 2024 : signature officielle avec les différents partenaires

Les différents partenaires se sont réunis le 16 mai 2024 pour signer 3 conventions permettant la **mise en oeuvre de l'expérimentation TZCLD** à Cergy.

Cette signature a permis le lancement de l'Entreprise à but d'emploi Cesil, mentionnée plus haut.

Novembre 2023 : Cergy officiellement habilitée TZCLD

Un arrêté ministériel a habilité, en novembre 2023, **Cergy comme TZCLD**, au regard de l'investissement des différents acteurs et de l'avancée du projet. La ville rejoint ainsi la deuxième vague expérimentale.

Mars 2019 – Novembre 2023 : avancée vers l'habilitation «territoire expérimental»

- **identification des travaux utiles sur le territoire** : à partir des compétences et envies des personnes rencontrées, un recensement des activités utiles et complémentaires à l'économie locale à créer sur le territoire est en cours.
- Le collectif portant le projet de Cergy, et composant le Comité Local pour l'Emploi, s'est constitué en association en novembre 2019. Le nom de l'association créée est **Cergy Emploi Pour Tous**. L'association Cergy Emploi Pour Tous est désormais porteuse de la

démarche Territoires zéro chômeur de longue durée à Cergy.

- Des membres de l'association Cergy Emploi Pour Tous se sont inscrits à la **quatrième promotion du « Parcours formation Territoires zéro chômeur de longue durée »**, débutant en octobre 2020. Cette formation est délivrée par des membres de l'association TZCLD et des membres de territoires expérimentaux. L'objectif étant l'échange et le partage d'expérience pour mieux avancer dans la démarche.
- **Création d'une Entreprise à But d'Emploi (E.B.E.)** : une fois les ressources humaines et les emplois attendus identifiés sur le territoire, une ou plusieurs E.B.E seront créées si le projet de Cergy est habilité territoire expérimental. Conventionnées pour créer des CDI au SMIC, à temps choisi, en lien avec le Comité Local pour l'Emploi, elles recruteront les personnes privées durablement d'emploi volontaires et prospecteront de manière permanente pour continuer de développer l'activité sur le territoire.

En 2019 : mise en place du Comité Local pour l'Emploi

- Cartographie des ressources et des besoins du territoire
 - + Rencontres avec les partenaires
 - + Rencontres avec des personnes en situation de chômage de longue durée et recensement de leur savoir-faire et envie
- Mars 2019 : installation du Comité Local pour l'Emploi

En 2018 : phase préparatoire

Mise en place de la démarche à Cergy :

- Adhésion de la ville à l'association nationale Territoires zéro chômeur de longue durée ;
- Ciblage des quartiers politiques de la ville (La Sébille, Axe-Majeur et Horloge) ;
- Réunions avec les partenaires et réunions publiques pour présenter la démarche ;
- Création du Comité Local de l'expérimentation.

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

0 0

Retirer mon vote

Merci pour votre retour.

Aidez-nous à nous améliorer (facultatif) Envoyer le commentaire